

ARTICULATION DES REFERENTIELS DE FORMATION ET DE CERTIFICATION AVEC LE REFERENTIEL DE COMPETENCES

DOMAINES DE FORMATION	CERTIFICATION	DOMAINES DE COMPÉTENCES évalués
<p style="text-align: center;"><b>Domaine de formation 1 :</b> <b>Elaboration et conduite stratégique d'un projet d'établissement ou de service.</b></p> <p style="text-align: center;"><b>154 heures formation théorique</b> <b>240 heures de formation pratique</b> [85 heures si allègement]</p> <p>Le pilotage et la méthodologie de projet. Le développement de la qualité et l'évaluation. Les réseaux et partenariats. La stratégie de communication du projet. L'éthique, la prise de risque et la responsabilité dans le projet. L'utilisation stratégique des connaissances au service du projet. Le rôle et le positionnement du directeur dans le cadre d'un projet spécifique : le projet d'établissement ou de service. L'accompagnement au mémoire.</p>	<p>Rédaction d'un mémoire (de 60 à 80 pages) portant sur la conception, la mise en œuvre et l'évaluation d'un mode de prise en charge ou d'une offre de services. Note sur 20.</p> <p>Soutenance du mémoire d'une durée de 50 minutes. Note sur 20. Epreuve organisée par l'Ecole des hautes études en santé publique.</p>	<p style="text-align: center;"><b>DC 1 - Elaboration et conduite stratégique d'un projet d'établissement ou de service.</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1.1. Elaborer un projet d'établissement ou de service en cohérence avec le projet de la personne morale gestionnaire et avec les besoins et attentes des usagers</li> <li>1.2. Organiser la stratégie de communication externe</li> <li>1.3. Initier et organiser les partenariats</li> <li>1.4. Piloter et mettre en œuvre le projet d'établissement ou de service et en être le garant</li> <li>1.5. Garantir l'exercice des droits et des libertés des usagers</li> <li>1.6. Apprécier les enjeux d'un projet en termes de prise de risque et de responsabilité</li> <li>1.7. Evaluer le projet d'établissement ou de service et développer la qualité des prestations</li> </ol>

ARTICULATION DES REFERENTIELS DE FORMATION ET DE CERTIFICATION AVEC LE REFERENTIEL DE COMPETENCES

DOMAINES DE FORMATION	CERTIFICATION	DOMAINES DE COMPÉTENCES évalués
<p style="text-align: center;"><b>Domaine de formation 2 :</b> <b>Management et gestion des ressources humaines.</b></p> <p style="text-align: center;"><b>196 heures formation théorique</b></p> <p>Droit du travail et législation sociale. Le dispositif juridique et administratif du droit du travail. Les obligations réglementaires applicables à l'hygiène et à la sécurité des personnels. La prévention des risques professionnels. Notions de droit statutaire, droit conventionnel. Les instances représentatives du personnel et leur mode de fonctionnement.</p> <p>La dimension personnelle du management. Les composantes psychologiques du management. La communication interpersonnelle. L'animation de réunion et la conduite d'entretien. La gestion des conflits. L'adhésion du personnel au projet.</p> <p>Management et gestion des ressources humaines. La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Le développement des compétences et la formation. L'organisation et la planification du travail. Le mécanisme des délégations et ses effets. Les conditions de travail et l'usure professionnelle. La stratégie de communication interne et la circulation de l'information.</p>	<p style="text-align: center;">Etude de cas écrite d'une durée de 4 heures portant sur le management et la gestion des ressources humaines. Note sur 20. Epreuve organisée par l'Ecole des hautes études en santé publique.</p>	<p style="text-align: center;"><b>DC 2 - Management et gestion des ressources humaines.</b></p> <p>2.1. Piloter la gestion administrative des ressources humaines 2.2. Concevoir et accompagner la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences 2.3. Assurer le management des ressources humaines 2.4. Elaborer et décider une politique de communication interne</p>

ARTICULATION DES REFERENTIELS DE FORMATION ET DE CERTIFICATION AVEC LE REFERENTIEL DE COMPETENCES

DOMAINES DE FORMATION	CERTIFICATION	DOMAINES DE COMPÉTENCES évalués
<p style="text-align: center;"><b>Domaine de formation 3 :</b> <b>Gestion économique, financière et logistique d'un établissement ou service.</b></p> <p style="text-align: center;"><b>154 heures formation théorique</b></p> <p>Gestion budgétaire et comptable. Les règles et mécanismes budgétaires et comptables. Logiques de construction des documents de synthèse (bilan, compte de résultat, ...). Cadre budgétaire des établissements sociaux et médico-sociaux.</p> <p>Gestion logistique. La gestion des fonctions logistiques (hébergement, restauration, entretien, ...). Notions en droit des contrats, en marchés publics. Les règles et normes d'hygiène et de sécurité des établissements ou services et prévention des risques sanitaires.</p> <p>Gestion immobilière. Les principes du plan directeur. Les liens entre projet de l'établissement ou de services et plan directeur, prévision et l'adaptation du patrimoine</p> <p>Gestion financière. Le diagnostic financier et l'analyse des enjeux. La gestion financière et le plan de financement. Le budget et le compte administratif (contenu et logiques des sections d'investissement et d'exploitation, modes de financement, analyse des coûts, ...). La construction de tableaux de bord et d'indicateurs de pilotage.</p>	<p>Epreuve écrite d'une durée de 4 heures portant sur la gestion économique et financière d'un établissement ou d'un service. Note sur 20. Epreuve organisée par l'Ecole des hautes études en santé publique.</p>	<p style="text-align: center;"><b>DC 3 - Gestion économique, financière et logistique d'un établissement ou service.</b></p> <p>3.1. Elaborer et exécuter le budget de l'établissement ou du service 3.2. Planifier et maîtriser la gestion budgétaire et financière pluriannuelle 3.3. Assurer la gestion logistique et immobilière 3.4. Mener une politique de prévention et de gestion des risques</p>

ARTICULATION DES REFERENTIELS DE FORMATION ET DE CERTIFICATION AVEC LE REFERENTIEL DE COMPETENCES

DOMAINES DE FORMATION	CERTIFICATION	DOMAINES DE COMPÉTENCES évalués
<p style="text-align: center;"><b>Domaine de formation 4 : Expertise de l'intervention sanitaire et sociale sur un territoire.</b></p> <p style="text-align: center;"><b>196 heures formation théorique 240 heures de formation pratique [90 heures si allègement]</b></p> <p>Politiques publiques. L'organisation politique et administrative française et européenne. Le contexte économique et social national et international. Les fondements et les acteurs des politiques publiques en matière d'action sanitaire et sociale. Les politiques sociales catégorielles et transversales. Expertise de l'intervention et préconisations. La méthodologie d'investigation en sciences sociales (initiation à la recherche, problématisation d'une question sociale ou de santé publique sur un territoire, état des lieux et diagnostic, ...). Langue étrangère : anglais.</p>	<p>Rédaction d'une note d'aide à la décision portant sur une problématique sanitaire ou sociale appliquée à une catégorie de public sur un territoire au choix du candidat. Note sur 20. Soutenance de la note d'aide à la décision d'une durée de 30 minutes. Note sur 20. Epreuve organisée par l'établissement de formation.</p>	<p><b>DC 4 - Expertise de l'intervention sanitaire et sociale sur un territoire.</b></p> <p>4.1. Analyser les ressources et les réseaux d'acteurs de l'environnement 4.2. Apporter une expertise technique à une problématique sanitaire ou sociale appliquée à une catégorie de public sur un territoire</p>